Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Présidence de la République
BON A LANCER
Retiré le 20/06/2025
Nom GOUTON
Prénom H. Mathias
Signature

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR L'ELABORATION ET LE DEPLOIEMENT D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION AU PROFIT DE L'AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES

BON A LANCER
CCMP/PR

Pays : République du Bénin

Nom du projet : Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN)

Numéro du Don : Don N° D610-BJ / Crédit IDA N°6611-BJ

Référence : BJ-WURI - BENIN-496281-CS-CQS du 03 JUIL 2025

Intitulé de la Mission : AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR L'ELABORATION ET LE DEPLOIEMENT D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION AU PROFIT DE L'AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES

N° de référence : BJ-WURI - BENIN-496281-CS-CQS du 03 JUIL 2025

1- Le Gouvernement de la République du BENIN a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

2- La mission de l'agence consiste à élaborer une stratégie et un plan de communication innovante de manière à assurer de façon intégrale, la gestion de la communication autour des actions de l'Agence nationale d'identification des personnes et de déployer le plan adapté aux objectifs attendus de l'ANIP en lien avec les ambitions politiques du Gouvernement.

Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Présidence de la République
Le Délégué de Contrôle

KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers

BON A LANCER, CCMP/PR

De façon spécifique, il s'agira de :

- Diagnostiquer les pratiques actuelles de communication (interne et externe) de l'ANIP ;
- Identifier les canaux et outils de communication les plus adaptés aux réalités du terrain (zones rurales, contextes de faible connectivité, populations analphabètes, diversité linguistique, diaspora) ;
- Élaborer des messages clés dans des formats accessibles à tous, en tenant compte des différents niveaux d'alphabétisation et des langues locales ;
- Définir une stratégie de communication interne favorisant la cohésion, la circulation efficace de l'information et la motivation des équipes ;
- Définir une stratégie de communication externe inclusive, ciblant les usagers, les partenaires institutionnels, les leaders communautaires, les médias, et les partenaires techniques et financiers
- Définir un plan d'action opérationnel, assorti d'un dispositif de suivi-évaluation avec des indicateurs de performance pertinents;
- Indiquer le budget de mise en œuvre du plan opérationnel;
- Élaborer un Guide documentaire sur l'expérience du Benin dans le domaine de l'identification et de l'état civil. Il doit contenir des vidéos, des spots, des quizz accessibles sur une plateforme numérique.

La mise en œuvre de la stratégie devra intégrer les dimensions suivantes :

- **Partenariat avec les médias classiques et digitaux** :
  - Collaboration avec les télévisions nationales et communautaires, radios locales, presse écrite, TV digitales, influenceurs, web activistes et autres relayeurs d'opinion ;
  - Organisation de formations à l'endroit des partenaires médias sur les missions de l'ANIP et l'usage des éléments de langage institutionnels.
- **Visibilité et valorisation des actions de l'ANIP** :
  - Communication sur les efforts de l'ANIP en matière d'inclusion à travers l'identification, les réformes gouvernementales et les investissements dans le numérique ;
  - Mise en lumière des innovations introduites dans la gestion de l'état civil et du registre des personnes physiques ;
  - Valorisation de l'impact des réalisations de l'ANIP sur les conditions de vie des populations, via des témoignages, études de cas et contenus visuels.
- **Production et diffusion de contenus** :
  - Conception de supports de communication (print, digitaux, audiovisuels) et de branding, respectueux de la charte graphique de l'ANIP ;
  - Développement de formats inclusifs adaptés à un public peu ou non alphabétisé (théâtre-forum, capsules audios en langues locales, visuels explicatifs, etc.) ;

BON A LANCER
CCMP/PR

- Réalisation et diffusion de spots TV, radio et numériques sur les produits et services de l'ANIP ;
- Organisation d'émissions thématiques TV et radio en français et en langues locales.

- **Communication de proximité** :
  - Organisation de séances foraines d'information et de sensibilisation sur les services et innovations de l'ANIP ;
  - Mobilisation des relais communautaires pour garantir une couverture territoriale étendue.
- **Suivi et reporting** :
  - Suivi rigoureux des prestations liées aux médias et à la communication ;
  - Production de rapports périodiques à l'attention de l'ANIP, détaillant les actions menées, les résultats obtenus et les recommandations d'ajustement.

3- La mission d'élaboration et le déploiement d'une stratégie de communication au profit de l'agence nationale d'identification des personnes devra être assurée dans un délai de treize (13) mois, dont un (01) mois, soit trente jours calendaires pour l'élaboration de la stratégie de communication (hors validation) et de douze (12) mois pour son déploiement, ceci, à compter de la date de notification de l'ordre de service, après la signature du contrat.

4- Le Coordonnateur National du Projet WURI BENIN, représentant l'Autorité Contractante, par la présente sollicitation de manifestation d'intérêt, invite les agences admissibles à présenter leur candidature pour fournir les services décrits ci-dessus.

5- A ce titre, les agences intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services. Le dossier de candidature comprendra :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant la mission ;
- Le registre de commerce ou tout autre document similaire pouvant prouver les années d'exercices et domaines d'activité ;
- Les références techniques accompagnées des preuves (attestation de bonne fin d'exécution).

6- L'Agence sera sélectionnée par la méthode de « Sélection fondée sur les Qualifications de Consultant (QC) » décrite au paragraphe 7.11 du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale en date de septembre 2023. **A l'issue de l'évaluation des références, le consultant ayant présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission, sera invité à soumettre des propositions technique et financière puis à négocier le contrat.**

7- L'attention des agences intéressées est attirée sur les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale, qui décrivent la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts.

8- Les agences peuvent s'associer avec d'autres agences sous forme de groupement de firmes ou d'un accord de sous-traitance en vue du renforcement de leurs qualifications. Dans le cas d'un Groupement, tous les partenaires du Groupement seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat.

9- Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires (1 original et 3 copies plus une version scanner sur clé USB), portant la mention « **MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR L'ELABORATION ET LE DEPLOIEMENT D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION AU PROFIT DE L'AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES** » doivent être déposées au plus tard le 24 juillet **2025 à 10 heures 00 minute** (heure de Cotonou) à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat du Projet WURI, sis dans la rue de Golden Tulip à 150 m de la plage Obama Beach, Cotonou, République du Bénin, téléphone : +229 21 60 29 50/91 51 10 10, email contact@wuri-benin.org

Et l'ouverture des plis aura lieu à la même adresse, le même jour, soit le 24 juillet **2025 à 10 heures 30 minute** (heure de Cotonou).

10- Les consultants peuvent avoir plus d'informations au **Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet WURI BENIN** ayant son siège à Cotonou, rue de Golden Tulip, 150 m de la plage Obama Beach Tél : 91 51 10 10, e-mail : contact@wuri-benin.org tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.

11- Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères/Sous-critères	Note sur 100
I	Qualifications générales du consultant	45

I.I	Être une agence de communication et la justifier par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce	05
I.2	Prouver par trois attestations de bonne fin d'exécution, de missions de communication similaires au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022,2023,2024, y compris 2025)	10x3=30
I.3	Disposer d'au moins dix (10) ans d'expériences en communication, communication institutionnelle, sociale et relations presse et media justifier par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce	≥10=10
2	**Expériences spécifiques du Consultant**	**55**
2.I	Démontrer d'une mission spécifique de communication liée à l'identification des personnes, aux services d'état civil ou à la protection des données personnelles et la prouver par une attestation de bonne fin d'exécution	20
2.2	Prouver une Expérience de communication avec des projets de transformation numérique dans le secteur public (e.g., dématérialisation, registre unique, plateformes citoyenne)	20
2.3	Prouver par une attestation de la maitrise des campagnes digitales et du Community management : Facebook, Twitter , TikTok, Youtube	05
2.4	Avoir réalisé pour les trois dernières années (2024, 2023 et 2022) un chiffre d'affaires d'au moins 75.000.000 de FCFA et le justifier par les états financiers certifiés	10

NB :

- **En cas de groupement, au moins un des consultants doit être spécialisé dans le domaine de la communication ;**
- **En cas d'égalité du nombre total de points, l'agence ou le groupement d'agence ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**

BON A LANCER
CCMP/PR

Cotonou, le 03 JUIL 2025

Dr Jean AHOLOU
Coordonnateur National du projet,